



Devenir membre

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE DU BNoL ?

Toute personne physique :

- Exerçant une profession indépendante ou salariée avec fonction dirigeante ou avec pouvoir de signature inscrite au Registre du Commerce.
- Justifiant de qualifications professionnelles et de solvabilité
- Jouissant d'une bonne réputation
- Parrainée par deux membres

Peut devenir membre actif de l'association.

COMMENT DEVIENT-ON MEMBRE BNoL ?

Le membre potentiel doit adresser au président une lettre de motivation de demande d'adhésion en mentionnant notamment les noms de ses parrains ainsi que dans quelle rubrique il désire être inscrit.

Les documents suivants devront également être joint à la demande, soit :

- Curriculum Vitae
- Une photo passeport
- Extrait du registre du commerce

QUELLE EST LA PRINCIPALE OBLIGATION EN ETANT MEMBRE BNoL ?

Le paiement de la cotisation annuelle

FINANCE D'ENTREE ET COTISATION ?

Finance d'entrée GRATUITE
Cotisation annuelle CHF 900.-



Demande d'adhésion

DONNEES PROFESSIONNELLES	01	Nom
	02	Prénom
	03	Titre
	04	Poste
	05	Société
	06	Adresse professionnelle
	07	Tél. professionnel
	08	Fax professionnel
	09	E-mail professionnel
	10	Site internet
	11	Natel professionnel
	12	Tél. direct professionnel
DONNEES PERSONNELLES	13	Date de naissance
	14	Adresse privée
	15	Tél. privé
	16	Fax privé
	17	E-mail privé
EPOUX (SE)	18	Nom
	19	Prénom
	20	Date de naissance
ENFANT (S)	21	Nom(s)
	22	Prénom(s)
	23	Date(s) de naissance
PARRAINS	A	
	B	

A remplir par le comité du BNoL

Date :

Signature :